

## Annales historiques de la Révolution française

326 | octobre- décembre 2001 La Révolution Batave. péripéties d'une République-Soeur (1795-1813)

# L'impératif patriotique, mutation conceptuelle et conjoncture politique. 1795-1813

N. C. F. van Sas



#### Édition électronique

URL: https://journals.openedition.org/ahrf/462

DOI: 10.4000/ahrf.462 ISSN: 1952-403X

#### Éditeur:

Armand Colin, Société des études robespierristes

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2001

Pagination: 25-42 ISSN: 0003-4436

#### Référence électronique

N. C. F. van Sas, « L'impératif patriotique, mutation conceptuelle et conjoncture politique. 1795-1813 », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 326 | octobre- décembre 2001, mis en ligne le 07 mars 2008, consulté le 22 avril 2022. URL: http://journals.openedition.org/ahrf/462; DOI: https://doi.org/10.4000/ahrf.462

Tous droits réservés

### L'IMPÉRATIF PATRIOTIQUE MUTATION CONCEPTUELLE ET CONJONCTURE POLITIQUE 1795-1813 (1)

#### N. C. F. VAN SAS

L'analyse des concepts politiques a pour avantage de déceler les glissements qui s'opèrent dans une période de politisation intense, comme le furent les années 1780-1787 et 1795-1800. Ceux de Patrie et de Nation, par exemple, en disent long sur les mutations à l'œuvre, dans le même temps où ils traduisent les frustrations et les attentes d'un pays pressuré par un allié exigeant.

**Mots clés** : Nation ; patrie ; peuple ; République batave ; unitarisme ; fédéralisme ; caractère national.

« Il en va du langage politique comme de tous les langages en général. Au début, ils comprennent peu de termes ; mais, à mesure que les besoins s'accroissent [...] d'autres doivent être inventés». Tant qu'il n'y a pas de bouleversements vastes, nouveaux et exceptionnels dans le firmament institutionnel, le besoin ne se fait guère ressentir «d'avoir en réserve les mots nécessaires pour se mentir les uns les autres». Mais, quand arrivent de grands changements politiques, quand des peuples entiers veulent modifier leur gouvernement et qu'entrent en jeu toutes sortes d'émotions et d'intérêts, alors s'avère indispensable d'apposer un nom sur ces passions et ces idées ; alors s'enrichit le langage politique. Et si, de surcroît, doit être réalisée dans une période de division politique une nouvelle constitution, il est essentiel que chaque membre de la société sache précisément quelles sont « les véritables portée et signification des mots » proférés par les protagonistes.

C'est en ces termes que, le 8 décembre 1796, l'hebdomadaire *De Democraten* amorça sa publication d'un « Dictionnaire politique », à paraître

(1) On trouvera une autre version, plus détaillée, sur le sujet dans : N. C. F. VAN SAS (éd.), Voderland. Een geschiedenis vanaf de vijftiende eeuw tot 1940, Amsterdam, 1999, pp. 275-308.

Annales historiques de la Révolution française - 2001 -N° 4 [25 à 42]

en livraisons. Parmi les mots définis au cours de la première livraison annuelle, se trouvaient par exemple l'amour de la patrie (dès le premier numéro), la souveraineté populaire et divers noms de partis, ce qui indique bien combien les rédacteurs des *Democraten* étaient conscients du pouvoir du langage en politique. Cela vaut aussi du reste pour le père fondateur des dictionnaires, le *Dictionnaire de l'Académie française*, puisqu'en 1798, il consacra un supplément aux « mots nouveaux en usage depuis la Révolution ».

Ceux de patriotisme et d'identité nationale font l'objet de la présente étude, dans une perspective d'histoire conceptuelle. Non que les mutations conceptuelles surgissent avec la révolution batave de 1795. Depuis la mi-XVIII<sup>e</sup> siècle, le vocabulaire politique néerlandais était en mouvement : tout d'abord sous l'influence de la « néerlandisation » des Lumières des années 1760-1770, ensuite grâce à la politisation à l'œuvre durant l'époque des patriotes (1780-1787) et la restauration orangiste qui s'ensuivit. Avec l'entrée aux Pays-Bas des armées franco-bataves et la « révolution de velours » de 1795, une nouvelle impulsion fut donnée. Pendant les années véritablement révolutionnaires (1795-1798), ce débat politique s'est tenu tout d'abord dans les divers corps locaux et provinciaux et dans les pamphlets et périodiques. À partir de 1796, il a investi l'Assemblée nationale, « représentant le peuple des Pays-Bas », première représentation populaire des Pays-Bas à avoir été élue démocratiquement. Ce fut un forum politique tout à fait nouveau qui remplit une fonction de laboratoire et qui a joué un rôle important dans l'élaboration du langage politique batave. Tous les yeux étaient fixés sur cette assemblée dont les séances étaient reproduites dans le Dagverhaal. Les Néerlandais éclairés étaient ainsi directement informés de ce qui se passait au niveau national - entre autres grâce aux sociétés auxquelles ils appartenaient, où ce journal était à leur disposition.

Les fameux clichés de Colenbrander sur le verbiage paralysant du parlement, sur les interminables discussions, les redites et les redondances, tout cela est bien connu. Et même s'il n'est pas tout à fait faux d'affirmer que « la lecture du *Dagverhaal* est des plus épuisantes » (2), il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là d'une source unique sur la pensée politique et sociale de l'époque.

En tant que pouvoir constituant, les membres de l'Assemblée nationale étaient fort conscients de leur responsabilité dans le domaine linguistique. Leur aspiration à la précision n'est pourtant pas vraiment perceptible quand il s'agit de termes comme « patrie », « peuple » et « nation ». Celui de patrie est employé à tort et à travers, souvent en passant. Il avait acquis une fonction rituelle dans les cérémonies nationales et il n'était plus question de l'utiliser dans son sens politique fort et sur un ton véhément, comme l'avaient fait les patriotes de 1781-1787. C'est que les patriotes avaient eu

cette fois gain de cause et avaient exclu leurs adversaires (orangistes) de l'arène politique.

Quant aux orangistes, ils confondaient patrie et Orange, comme le jeune Bilderdijk, qui, en 1777, juste avant que ne surgissent les conflits politiques, avait chanté *le véritable amour de la patrie* dans un poème couronné, et qui, lors de la restauration de 1787, avait récidivé en des termes revanchards (3). Pourtant, peu d'orangistes imitèrent Bilderdijk en 1795, quand il suivit le prince d'Orange en exil. Ils ne partageaient sans doute pas non plus sa conviction, que, depuis 1795, la véritable patrie s'était transportée à l'étranger : « O Prince », écrivait le poète en 1796, le jour de l'anniversaire du Stadhouder, « O Prince et père des Pays-Bas, en qui la patrie quitta la patrie ! » (4)

Sur les concepts de peuple et de nation, la révolution batave était beaucoup plus créative qu'à l'égard de celui de patrie. Le peuple néerlandais avait beau s'être constitué lors de la révolution, encore fallait-il savoir ce que cela pouvait bien signifier. C'est ainsi que demeuraient encore neuf « peuples » ou « nations » provinciales (5). Les rapports réciproques entre le peuple batave et ces neuf « peuples » étaient problématiques, tant que ne s'était pas fait le consensus sur la nouvelle structure de l'État. À en croire De Mist, représentant de l'Overijssel, il était extrêmement risqué d'imposer à la population une destruction totale de « toutes les notions provinciales ou départementales », auxquelles elle était habituée depuis des siècles. Il serait plus sage du point de vue politique de stimuler chez les habitants l'amour de leur lieu de naissance - de leur (petite) patrie. À ses yeux, l'indifférence pour la patrie ferait « de ces habitants des cosmopolites, des citoyens universels, qui, au moindre coup de vent, plient bagage et s'en vont ailleurs, là où ils croient pouvoir vivre plus à l'aise et plus heureux. Cela vaut pour les Pays-Bas encore plus que pour les autres pays » (6). Dans cette optique, la patrie était très proche du domicile et la conscience d'être néerlandais était quasiment une forme de cosmopolitisme. Une aspiration fédéraliste si intense, au point de concéder le plus de pouvoir possible aux administrations locales et provinciales, pouvait cependant aller de pair avec une foi expressément avouée en l'unité de la nation néerlandaise. Un penseur comme Swildens, qui avait réfléchi sur le sujet des années durant, ne voyait pas pourquoi la nation batave aurait dû se mouler dans le cadre rigide de l'État unitaire (7). Pour lui, nation et État unitaire n'étaient pas un couple inséparable.

<sup>(3)</sup> W. BILDERDIJK, « De waere liefde tot het vaderland », *De Dichtwerken van Bilderdijk*, 15 vol., Haarlem, 1857, VI, pp. 213-245.

<sup>(4)</sup> W. BILDERDIJK, *Vaderlandsche Oranjezucht*, Leipzig, 1805,30; N. C. E VAN SAS, « Vaderlandsche Oranjezucht », *Jaarboek Oranje-Nassau Museum*, 1996, pp. 19-33.

<sup>(5)</sup> Notons que les Provinces-Unies se composaient jusque-là de sept provinces ; et c'est en 1795 seulement que la Drenthe et le Brabant catholique furent intégrés à l'ensemble.

<sup>(6)</sup> Het Onwerp van Constitulie van 1797, L. DE Gou (éd.), Den Haag, 1983,3 vol., I, p. 24.

<sup>(7)</sup> N. C. F. vAN SAS. « Scenario's voor een onvoltooide revolutie », B.G.M.N., n° 104.1989, p. 629.

Le concept clé de la première Assemblée nationale était celui de « l'Unité et de l'Indivisibilité ». Ce qui en néerlandais était un terme adéquat, bien que ce fût une traduction littérale du français, avec tous les inconvénients afférents. Les avis divergeaient du reste sur la signification précise de l'expression. Le *Plan de Constitution* de 1796 y faisait à peine allusion, ce qui déclencha des débats violents entre les représentants. L'un y percevait un principe sacré : l'autre l'interprétait comme une prémisse politique, d'où l'on ne saurait déduire l'unité absolue (8). Un observateur plus réaliste notait que « l'unitarisme [...] est représenté et célébré actuellement peut-être pas comme une vertu morale, mais pour le moins comme un article de foi politique, sans lequel on ne saurait être un bon patriote » (9). Ces propos ne rendent pas assez iustice à l'élan révolutionnaire de l'époque. Après que la Déclaration des droits de l'homme et du citoven de 1795 ait marqué la rupture avec l'Ancien Régime (10), les attentes que beaucoup avaient investies dans la Révolution, s'étaient cristallisées dans le programme de l'unité et l'indivisibilité. Après tous les échecs, les défaites, les déceptions qui avaient accablé la République dans les années précédentes, c'était là une formule magique pour remédier au déclin. Quiconque s'y opposait, se rendait suspect aux veux de nombre de partisans sincères de la Révolution.

Le représentant Pompe van Meerdervoort voyait ainsi la nation divisée en deux camps : « Une partie considère la véritable unité et indivisibilité comme la source du bonheur public, tandis que l'autre continue à se cramponner au système du fédéralisme ». Parmi ces autres, se trouvait son collègue Van Horbach qui combattait l'idée du lien supposé entre unité et patriotisme : « Le patriotisme est-il pour autant absent chez les Américains qui n'ont pas l'unité ?» Y a-t-il un pays qui possède aussi peu d'unité que la confédération suisse? Et pourtant, l'amour des Suisses pour leur patrie n'est-il pas devenu légendaire? Le fédéraliste De Rhoer, qui avait lu Rousseau, pensait que l'unité et l'indivisibilité ne pouvaient être imposées par un acte constitutionnel. Pour cela, était nécessaire « une éducation sage et vertueuse de la jeunesse » ; il fallait l'œuvre du temps. Seule « l'harmonie de l'éducation nationale » formerait des « caractères nationaux véritables et uniformes et pourraient donc nous mener à une unité vraie » (11). Un autre député, Verster, voulait trancher en placant en préambule à la Constitution le « bonheur de l'ensemble du peuple batave » au lieu de l'unité et de l'indivisibilité, « [...] car encore jamais dans cette assemblée n'a été donnée une définition précise de l'Unité et de l'Indivisibilité [...] » (12).

<sup>(8)</sup> Ontwerp van Constitutie, op. cit., I, p. 14 et p. 21.

<sup>(9)</sup>Id.,p. 39.

<sup>(10)</sup> N. C. F. VAN SAS, « Mensenrechten in 1795 », Kleio, XXXVII, 1996, pp. 10-14.

<sup>(11)</sup> Ontwerp van Constitutie, op. cit., I, p. 49 et pp. 33-34.

<sup>(12)</sup> Dagverhaal der handelingen van de Nationale Vergadering, IV, pp. 145-146 (séance du 28 novembre 1796. Sur les usages de « bonheur », N. C. F. VAN SAS, « Over gelijhheid en geluk. Begrippen in het constitutionele debat », in *Grondwetgeving 1795-1806*, Haarlem, 1997, pp. 51-64.

En fin de compte, il fut décidé à 75 voix contre 23 - et, donc, par une grande majorité de représentants - que la Constitution se fonderait sur le principe de l'unité et de l'indivisibilité du peuple batave, tant du point de vue des relations extérieures que - et c'était là que blessait le bât - du point de vue des relations intérieures. De ce fait, était levé un obstacle important pour la poursuite des discussions politiques ; une possibilité s'ouvrait en tout cas pour que se confondent État et nation, désormais perçus comme une unité. Le premier article (placé après la nouvelle version des droits et des devoirs de l'homme) du projet de Constitution, qui parachevait les travaux de l'Assemblée, proclamait : « Le Peuple batave est un et indivisible ».

Les adversaires de l'unité et de l'indivisibilité étaient mus par la crainte du prix à payer. À savoir l'amalgame des anciennes dettes provinciales. Ils interprétaient cette décision comme une tentative des provinces prééminentes de la République - la Hollande et la Zélande - pour se débarrasser des leurs. Quelqu'un comme Rutger Jan Schimmelpenninck témoignait néanmoins que dans cette question cruciale il fallait justement se placer « à la hauteur de notre République » pour envisager l'affaire « en grand, et, non en petit». Les grands événements exigaient de hautes considérations. Ici, il s'agissait de « l'intérêt décisif du peuple tout entier ». Grâce à l'amalgame des dettes, le « peuple batave comprendrait de mieux en mieux [...] qu'il n'avait qu'une seule et même patrie ». Cette patrie devait être une jusque dans les finances, car il était impensable qu'une partie soit en faillite tandis que l'autre serait solvable. De plus, la plus grande partie des dettes hollandaises provenait « de l'entretien des affaires générales de la patrie tout entière ». Tout aussi faux serait de croire que c'était la révolution qui avait créé une patrie commune : les liens entre les provinces avaient toujours été très étroits. En tant que députés du «peuple tout entier», les représentants devaient donc seulement considérer « l'intérêt politique de l'ensemble » (13). Pour Schimmelpenninck, le passé commun était un argument de poids pour envisager l'avenir (commun) sur un mode nouveau.

#### Peuple néerlandais, peuple batave

Si le vocabulaire révolutionnaire des Bataves privilégiait le terme de patriotisme, les concepts de peuple et de nation, on l'a dit, étaient beaucoup plus dynamiques (14). « Peuple » était souvent employé dans des combinaisons anciennes et nouvelles : « souveraineté populaire », évidemment ;

<sup>(13)</sup> Dagverhaal der handelingen..., op. cit., IV, pp. 552-555 (séance du 18 janvier 1797). Sur la politique de Schimmelpenninck, N. C. E VAN SAS, « Rutger Jan Schimmelpenninck, President van Nederland », in Nederlanders van het eerste uur. Het ontstaan van het moderne Nederland 1780-1830, (H.M. Beliën, D. v.d. Horst, G.J. v. Setten, éd.), Amsterdam, 1996, pp. 127-139.

<sup>(14)</sup> Pour avoir une première idée à ce sujet, cf. l'index de L. DE GOU sur les projets constitutionnels de 1796 à 1806.

« intérêt populaire », « souhait populaire », « esprit populaire », « voix populaire », et plus souvent encore « volonté populaire ». Parallèlement étaient fréquentes les occurrences « lumières populaires », « salut populaire », « bonheur populaire » et, quand un danger se faisait sentir : « malheur populaire ». Une évolution comparable est perceptible dans les occurrences de « nation » et de « national », avec au premier rang « l'Assemblée nationale ». Fréquent également était l'emploi de « caractère national », à former par une « éducation nationale », à laquelle contribueraient à des dates définies les «fêtes nationales» (15). Mais ce n'était pas fête tous les jours. Parfois, il fallait affronter la « banqueroute nationale », tandis que les délibérations interminables de l'Assemblée suscitaient des murmures sur la perte du « temps national ». Un terme qui devint fréquent était « nationaliser », qu'il s'agisse des pauvres, des églises ou des dettes. Et à mesure que s'avérait réellement sans issue l'impasse constitutionnelle, nombreux furent ceux qui souhaitaient - de quelque parti qu'ils soient - « nationaliser » la révolution, c'est-à-dire surmonter les divisions politiques.

Une évolution intéressante est celle qui distingue progressivement « néerlandais » et « batave », tout d'abord synonymes, comme dans « peuple batave » et « peuple néerlandais ». Le concept de « néerlandais » semble avoir profité du fait que « batave » pouvait être fort bien utilisé en tant qu'adjectif, mais non comme substantif (16). « Batavie » n'était pas un synonyme sérieux de « Nederland ». Pourtant, entre 1795 et 1798, tandis que progressait la révolution - qu'elle piétinait, plutôt - se fit jour un décalage évident au profit de « batave », qui prit peu à peu la place de « néerlandais ». C'est que «batave» connotait la nouveauté, tandis que «néerlandais» évoquait des associations anciennes - et parfois incorrectes. « Batave » était lié à l'ambition révolutionnaire de réaliser quelque chose de nouveau et était progressivement devenu un terme «politiquement correct». Cela apparaît également dans les appellations des projets constitutionnels successifs. En 1796, on parlait d'un projet de Constitution pour le peuple des Pays-Bas. En 1797, ce sera un projet de Constitution pour le peuple batave. Dans la Constitution de 1798, seul se faisait entendre le son de batave ; le terme « néerlandais » n'y est pas employé une fois. Le 22 janvier 1798, jour du coup d'État radical, le parlement croupion révolutionnaire décida de parler désormais exclusivement de « peuple batave » (17). Quant aux alliés francais, ils préféraient de loin la sonorité du terme « batave » et baptisèrent le 22 janvier de « régénération batave ».

<sup>(15)</sup> De Staatsregeling van 1798, L. DE GOU (éd.), Den Haag, 1990, vol. II, pp. 95-97.

<sup>(16)</sup> Ontwerp van Constitutie, op. cit., I, p. 173.

<sup>(17)</sup> De Staatsregeling van 1798, op. cit., II, p. 12.

31

#### Parti. État et nation

Dans la phase euphorique qui marque les débuts de la révolution batave, alors que « régnait l'unanimité et que respirait le plus pur amour de la patrie », les Droits de l'homme et du citoven formaient le lien entre tous les bons Bataves. Cette unanimité ne fit pas long feu. Et si l'on en croit le quotidien De Republikein. « la nation, au lieu de fraterniser dans le respect et l'amour des droits et des devoirs de l'homme et du citoven, se déchire en de multiples partis ». De fait, la distinction entre les divergences d'opinion légitimes - et applaudies par tout véritable patriote - et les factions condamnables était difficile à établir (18). À l'Assemblée nationale, on prêtait une grande attention à ces divergences et la presse avait tendance à les amplifier. Étant donné le manque de structure des débats officiels, les périodiques en profitaient pour donner une forme plus cohérente à certains « programmes partisans ». C'est ainsi que De Republikein de Konijnenburg et De Democraten de Gogel et Ockerse défendaient la tendance démocratique, alors que Heraclyt en Democryt de l'ancien greffier frison Dibbetz, par exemple, adoptait un point de vue fédéraliste.

L'idée de parti avait une connotation négative, puisque c'était là un reproche à faire à un adversaire politique qui placait les intérêts particuliers au-dessus de l'intérêt général. Le 3 décembre 1796, Heraclyt en Democryt donne le ton : « Notre plume n'appartient à aucun parti - à aucune faction mais il appartient à la patrie tout entière ». Le journal ne contestait pas du reste que chacun ait le droit d'avoir une opinion. Dans ses vœux de nouvelle année pour 1797, Heraclyt conseillait à ses compatriotes « d'agir à leur guise et de ne pas se laisser dicter par d'autres leurs pensées, sous peine de ne pas être patriotes ». Il en allait du patriotisme comme de la foi : il fallait examiner toutes choses et ne conserver que ce qui en valait la peine! Heraclyt tentait ici de légitimer une prise de position personnelle et conservatrice et d'incriminer « les partisans enragés de l'Unité et de l'Indivisibilité [...] qui se donnent pour les seuls patriotes véritables ». Les unitaristes qui luttaient soidisant pour l'unité, semaient par leur conduite la zizanie. Aux yeux de Democryt, le nom de fédéraliste, au contraire, « ferait honneur à tout brave patriote, et le fédéralisme seul réunirait vertu et talent » (19).

De Democraten critiquait lui aussi les dissensions partisanes entre les Bataves et leur opposait les véritables amis du peuple. La nation était nécessairement au-dessus des vulgaires factions. Plus se rapprochaient les élections sur le Projet de Constitution, et plus le journal était curieux de savoir ce qu'il en était de la voix de la nation. « Qu'en pense la nation ? », se

<sup>(18)</sup> De Republikein, 1795-1796, II, p. 398; 1795,1, p. 376 et II, p. 326. (19) Heraclyt en Democryt, 1796, n° 1, p. 3; n° 5 p. 79; 1797, n° 35, p. 562; n° 34, p. 560 et 1797, n° 7, p. 110.

demandait-il le 20 juillet 1797. Tant que chacun défendrait le point de vue de sa faction, on serait dans l'incertitude « pour ce qui est des sentiments de la nation, car chaque faction n'est en soi qu'une petite fraction du tout ». Dans les sociétés, il en allait de même, puisque s'y rassemble qui se ressemble. Pour en savoir plus long sur l'opinion publique, une enquête sur le terrain s'avérait seule satisfaisante (20).

Le chef radical Pieter Vreede s'inquiétait lui aussi du sectarisme croissant. Toutes ces sociétés, écrivait-il, « divisent le peuple, alors qu'il devrait être uni; s'y ajoute l'esprit de corps qui contribue à amplifier cette division ». Les intrigants, les démagogues et les enragés y ont le champ libre. Pour remédier à cette situation, il faudrait « que tous les citoyens, quels qu'ils soient, se réunissent en et dans un seul corps ». Il tentait pour ainsi dire de faire des assemblées primaires un forum en vue de concertations politiques régulières - hebdomadaires ou mensuelles. Ce seraient des « sociétés populaires constitutionnelles et légitimes, où les citoyens de tout état et de toute condition se réuniraient à des moments déterminés». Vreede pensait que ce seraient là « des écoles, où seraient enseignés les véritables intérêts de la nation, où seraient éclairés les esprits et enflammés les cœurs. Ce seraient les conservatoires de la liberté ». Ce beau projet fut repoussé par l'Assemblée (21).

Précédé par une proclamation sentencieuse, le projet de constitution fut proposé au peuple batave le 2 juin 1797. Y étaient longuement célébrés les héros et les ancêtres de « ce peuple, qui contraignit le plus puissant des Bourbons à interrompre son ascension irrésistible ». Il était temps aussi de conclure le grand pacte social « dont la grandeur anéantirait toutes les misérables divisions partisanes ». Finies les délibérations interminables ; l'heure était proche où s'ouvrirait le premier référendum de l'histoire néerlandaise, où le peuple pourrait s'exprimer par un Oui ou par un Non (22). Confronté au référendum, le peuple batave rejeta le « gros livre » à une grande majorité. La République batave se trouva alors dans une impasse, qui n'était pas seulement une crise constitutionnelle. On n'en attribua pas moins tous les problèmes à l'incapacité des Néerlandais de réaliser par eux-mêmes une constitution (23). Les délibérations de la deuxième Assemblée nationale en pâtirent.

L'opposition entre parti et nation s'accrut encore. Quelques-uns essayaient de croire et de faire croire que la constitution devait être l'expression de la

<sup>(20)</sup> De Democraten, II, pp. 173-179.

<sup>(21)</sup> Ontwerp van de Constitutie, op. cit., II, pp. 496-497.

<sup>(22)</sup> Id., III, fac similé, pp. 1-5.

<sup>(23)</sup> Il y avait un lien étroit entre les problèmes intérieurs et l'impuissance des Bataves à jouer un rôle militaire important sur terre et sur mer, surtout après la défaite du 11 octobre 1797 de la flotte batave à Kamperduin. Cf. N. C. F. VAN SAS, « Caesar, Brutus, Cincinnatus. Daendels als redder van Nederland, 1797-1799 », in *Herman Willem Daendels (1762-1818)*, Utrecht, 1991, pp. 61-70.

voix populaire indivisible. Les révolutionnaires les plus actifs avaient abandonné cette fiction et poursuivaient une stratégie plus sectaire. Quarantetrois d'entre eux publièrent fin 1797 un programme de revendications non négociables, par lequel toute concertation à venir était exclue. Hahn - qui n'avait rien d'un conservateur - accusa le manifeste de « devancer l'œuvre de la commission de constitution et de l'Assemblée nationale, ainsi que de préjuger de l'avis futur du peuple, ce qui mènerait à la "désintégration de la société néerlandaise". Van Hooff, député brabançon, parla à ce sujet de démagogie, d'insurrection et d'anarchie et s'écria qu'il avait juré de et été prêt à se sacrifier pour le peuple, mais qu'il ne le flatterait jamais. Un signataire lui rétorqua que depuis trop longtemps on invoquait les mots de liberté, de bonheur public, d'influence populaire, d'égalité [...]; il était temps désormais de montrer par des actes et non point par des mots creux et ronflants quels sentiments habitent nos coeurs » (24).

Comme en 1786-1787, la polarisation intense provoqua des réactions visant à réunir les véritables patriotes. Fin novembre 1797, De Democraten publia un mémoire sur « la nature et les caractéristiques de l'amour de la patrie », dans l'espoir qu'il « contribuerait à purifier le patriotisme ». Jamais, écrivait l'auteur anonyme, le terme d'amour de la patrie n'a été aussi souvent employé que depuis «la révolution qui a eu lieu ces dernières années dans les conceptions des peuples sur leur liberté politique». Si nombre de gens connaissaient le terme, ils en ignoraient la signification réelle. Que l'amour de la patrie soit dans les républiques plus pur et plus puissant que dans les monarchies, l'expérience l'avait assez prouvé. Les monarchies, il est vrai, étaient moins soumises à des querelles intestines, mais ces chocs avaient pour effet bénéfique de « conférer à l'amour de la patrie son aliment et sa force ». Et, souvent aussi, les grands hommes d'une République naissaient justement des divisions intérieures. Inversement le danger menacait que, sous le masque de l'amour de la patrie, des hommes mus par l'ambition ou l'égoïsme, fassent passer leur intérêt particulier avant celui du peuple (25).

La tension entre division et unité nationale atteignit son apogée avec le coup d'État du 22 janvier 1798. Un parlement croupion se donna pour le seul et véritable représentant de la nation, aux sons d'une rhétorique inspirée de celle de la Révolution française où la patrie prenait une place prééminente. Le président de l'Assemblée proclama que « la patrie était en danger », qu'il fallait accomplir le serment que « nous avons fait de sauver la patrie ou de mourir à nos postes ». Le temps des hésitations et des délibérations était clos.

<sup>(24)</sup> De Slaatsregeling van 1798, op. cit., I, pp. 48-51.

<sup>(25)</sup> De Democraten, 23 et 30 novembre 1797, pp. 312-328.

L'avant-garde révolutionnaire savait ce qu'elle voulait et pourquoi. Le député De Sonnaville proclamait ainsi que la nation tout entière avait fort bien compris entre-temps que les divisions intestines freinaient l'harmonie de sentiments et de principes, et que la République batave, délibérant et polémiquant, marchait à grands pas vers sa chute. La République devait donc être « purifiée des mauvaises herbes » (26). Et c'est bien en effet des épurations - dans les assemblées primaires et le corps des fonctionnaires - qui virent le jour et qui caractérisèrent le nouveau régime. Après-coup, Pieter Vreede les justifiera, en invoquant la nécessité d'une action rapide et énergique, que seuls les radicaux auraient été en mesure de mettre en œuvre (27).

Sans perdre de temps, en effet, une Constitution fut réalisée et acceptée par les assemblées primaires soigneusement épurées : la Constitution de 1798, la première et la plus programmatique des Constitutions néerlandaises, se trouvait tout entière sous le signe de l'unité et de l'indivisibilité et projetait la création d'une nouvelle société, à imposer d'en haut. La signification de cette Constitution réside dans le fait qu'elle a définitivement et durablement établi l'État unitaire et par conséquent proposé un cadre pour les concepts de patrie, peuple, nation et nationalité.

#### Le caractère national

Une des aspirations de la révolution batave était la régénération nationale, dont la source remonte aux nombreuses analyses réalisées dans la décennie précédente sur le déclin de la société. Les Lumières néerlandaises avaient imputé ce déclin à une décadence morale. Aussi l'enseignement et l'éducation étaient-ils en première ligne dans les divers programmes politiques. Tous étaient persuadés qu'il fallait développer les bonnes mœurs et les vertus pour parvenir à régénérer le peuple batave. Cela s'amorçait par la lecture et l'écriture, mais il fallait aussi entreprendre quelque chose au profit du caractère, et, tout d'abord, stimuler la formation du caractère national.

De Democraten fit de ce sujet un beau « Discours sur les lumières populaires par les institutions nationales » (28) (16 mars 1797, et donc pendant la première ronde des discussions constitutionnelles) qui dépassait de loin les débats quotidiens. La thèse en était qu'il était inutile de réformer l'État sans réformer en même temps la nation et que, pour que réussisse la révolution

<sup>(26)</sup> De Staatsregeling van 1798, op. cit., II, pp. 1-2 et p. 39.

<sup>(27)</sup> Gedenkstukken der algemeene geschiedenis van Nederland, (éd. H.T. Colenbrander), 10 vol., Den Haag, 1905-1922, II, p. CXXII.

<sup>(28)</sup> De Democraten, 16 mars 1797, pp. 34-40. Cf. N. C. F. VAN SAS, « Vaderlandsliefde, nationalisme en vaderlands gevoel », op. cit., pp. 483-485.

politique, elle devait aller de pair avec une révolution des moeurs : « Éclairez le peuple ; formez les opinions publiques, restaurez l'esprit de la nation, le caractère ; améliorez les mœurs et fondez sur ces bases seules la constitution, qui, sinon, sombrerait d'ici peu dans le néant ». Tant qu'il n'y aurait pas d'éducation générale, il n'y aurait pas de véritables républicains et l'État ne comprendrait que « des individus et non pas une nation ». Les intérêts particuliers devaient être subordonnés à l'intérêt général et l'amour de la patrie était décrit comme :

« Un sentiment surnaturel qui s'empare de tous nos désirs, passions et pensées; qui nous procure les plus beaux plaisirs dans l'abstinence la plus grande; qui au milieu des périls les plus graves nous donne envie de jouir de la vie et qui nous fait éprouver de la satisfaction jusque dans la mort. »

De ce point de vue, la révolution n'avait pas encore produit ses fruits. Le caractère national ne ressemblait en rien à ce qu'il devait être. Certes, il était devenu évident que les Bataves n'avaient pas le caractère républicain et qu'il leur manquait des traits nationaux, mais au lieu d'agir de sorte à les acquérir, ils préféraient arborer les costumes et les coutumes de leurs voisins.

Pour que se maintienne la constitution à venir, il fallait donc réformer tout d'abord les hommes. Pour «purifier ce monde si longtemps empoisonné », il fallait changer totalement le monde politique et le monde moral : «Le peuple lui-même doit être transformé et acquérir une existence nouvelle ». Sur la méthode à suivre, *De Democraten* émet plusieurs suggestions : la nation doit être incitée à la modération, à l'humilité, à la sincérité, à l'activité et à la simplicité. Des prix et des récompenses seraient attribués à ceux qui rempliraient bien leurs tâches au sein de la famille, mais aussi aux arts, aux sciences et à l'industrie. Des fêtes nationales et commémoratives rappelleraient les vertus et le courage des ancêtres. Des monuments seraient dressés à la mémoire des grands hommes et des événements, de sorte que le peuple trouve jusque dans les rues et sur les places « une école de vertu et de courage républicains ».

Willem Anthonie Ockerse, le rédacteur avec Gogel du *Democraten*, encourageait les Bataves à agir dans ce sens. On lui doit entre autres une caractérologie générale, dont la troisième partie est consacrée au « caractère national des Néerlandais » et qui interprète les Pays-Bas comme une société qui malgré sa diversité peut être vue comme une société nationale (29). À la lumière des discussions de l'époque sur l'État et la société, il dresse le bilan

<sup>(29)</sup> W. A. OCKERSE, Ontwerp tot eene algemeene characterkunde. Derde stukjen, behezende het nationaal character der Nederianderen, Amsterdam, 1797. Frijhoff interprète cet ouvrage comme « le premier proposant une psychologie collective du peuple néerlandais, à partir d'une base qui se veut scientifique et comme une forme précoce de socio-biologie ». Ci W. FRIJHOFF, « Het zelfbeeld van de Nederlander in de achttiende eeuw : een inleiding », De Achttiende Eeuw, XXIV, 1993, pp. 23-28.

de l'histoire nationale et des Lumières autochtones. Sa caractérologie, bien que fondée scientifiquement, se veut aussi un manifeste idéologique. C'est perceptible dans la relation qu'il établit entre culture et politique, entre formation de la nation et formation de l'État (bien que soit problématique dans la pratique la coordination des deux processus). L'histoire néerlandaise le stimule à encourager l'unification politique qui, à son tour, doit pouvoir favoriser le développement social et culturel. Il espère que le nouvel ordre donnera une impulsion au commerce, à la pêche, aux fabriques et aux autres activités, entre autres aux arts et aux sciences. Dans cette tâche, l'État doit jouer un rôle actif : « C'est là le véritable patriotisme ; la patrie ne sera pas seulement libre, mais elle sera heureuse et imposante ; notre révolution sera bénie ; et ce seront là des souvenirs plus durables que l'or et le marbre pour honorer les fondateurs de notre État régénéré! » Pour Ockerse, le patriotisme était donc l'idéal importé des Lumières d'une société à réaliser par l'intermédiaire de l'État (30).

Ockerse ne pouvait certes pas apporter des solutions à tous les problèmes. Bon gré, mal gré, lui aussi jouait avec l'idée, qui avait été celle des patriotes, qu'il fallait ressusciter le miracle du Siècle d'Or. Il en comprend bien l'impossibilité puisque les circonstances sont différentes et que les Bataves ne sont plus ce qu'ils étaient. De plus, au xVII<sup>e</sup> siècle, quand les vertus néerlandaises étaient grandes, leurs défauts ne l'étaient pas moins. Au fur et à mesure que les Bataves se sont cultivés, leurs excès se sont réduits, mais aussi leurs qualités. Il en va de même de l'amour de la patrie. Dans l'impasse politique de 1797, Ockerse se débat avec ce paradoxe, mais la voie qu'empruntent ses pensées n'en est pas moins évidente. Il a ainsi pris ses distances par rapport au nationalisme martial et à l'idéal militaire des patriotes de 1780-1787. Il veut activer d'une tout autre façon le Siècle d'Or : en l'historicisant, en le reconnaissant comme histoire, comme un passé entièrement achevé, mais qui peut malgré tout servir de source d'inspiration au citoyen civilisé et éclairé du présent. Sans nier les progrès de la civilisation, ni vouloir retourner à la rudesse d'antan, il souhaite épurer les mœurs et ériger en norme du temps présent la «vie tranquille, réglée et domestique » de jadis. Avant même que le brouillard constitutionnel se soit levé, Ockerse proposait une vision très personnelle et une contribution importante à l'idéologie dix-neuviémiste des Pays-Bas. Son livre devint un classique - parfois le point de départ - du discours néerlandais sur le caractère national (31).

<sup>(30)</sup> OCKERSE, op. cit., p. 40.

<sup>(31)</sup> *Id*, p. 184, p. 254 et p. 59. Sur ce problème, voir aussi A. J. C. RUTER, « De Grondwet en het Nederlandse volkskarakter », *Historische studies over mens en samenleving*, Assen, 1967, pp. 342-384.

#### Le sentiment patriotique

La période entre janvier et juin 1798 est cruciale pour la révolution. D'une part, la grande ambition constitutionnelle, avec pour base l'unité, était atteinte ; d'autre part, la manière dont elle fut réalisée - coup d'État et épuration - détacha à jamais de la politique un grand nombre de citoyens. Le mérite des révolutionnaires était d'avoir su rompre l'impasse constitutionnelle ; leur erreur de ne pas être parvenus à « nationaliser » la révolution. Le second coup d'État du 12 juin 1798, qui renversa les radicaux mais conserva la Constitution, en fit à l'inverse son affaire. En tout et pour tout, 1798 peut donc être considéré comme l'apogée de la formation de l'État mais aussi comme une régression dans la formation de la nation (32).

Car, après 1798, se fait jour un processus de dépolitisation ou de « dérévolution », ainsi qu'il en va dans toute révolution (33). Pour ce qui est des sentiments nationaux, cela signifiait que s'achevait la phase du nationalisme extraverti, manifeste durant l'époque des patriotes et qui, après 1795, s'était adouci au point de n'être plus qu'une invocation rituelle à la patrie durant les cérémonies officielles. Un autre vocabulaire s'y substitua, qui était beaucoup moins martial et qui se référait à l'inverse « au plaisir intérieur, calme et doux d'une société pacifiée » (34). L'épanouissement de ce sentiment patriotique fut encore stimulé dans les années 1800 par les Français, qui se comportaient de moins en moins comme des libérateurs et de plus en plus comme des occupants.

L'usage politique de termes tels « peuple » ou « nation » passait à l'arrière-plan. « Patrie » fit un *comeback* sensationnel. On pourrait y lire un retour de l'amour de la patrie tel qu'il s'était fait jour dans les années 1770, mais, dans la pratique, il ne pouvait en aller ainsi. Dans la décennie qui séparait les révolutionnaires des patriotes, trop de choses s'étaient passées. Le sentiment national de 1800 ne connaît pas les attentes optimistes d'un retour au glorieux passé et accepte justement l'idée d'une rupture irrémédiable. Ce passé est tenu désormais à distance, historisé comme Ockerse l'avait déjà annoncé, ce qui ne veut pas dire que l'on n'y porte plus aucun intérêt. L'intérêt crût au contraire, après les années 1795-1798 si fort tournées vers l'actualité, mais c'était donc un intérêt historique, qui n'était plus inspiré par le sentiment que l'on vivait encore dans le même temps et que pouvait se reproduire le miracle du Siècle d'Or (35).

<sup>(32)</sup> Cf. « Vaderlandsliefde, nationalisme en vaderlands gevoel », op. cit., pp. 482-486.

<sup>(33)</sup> N. C. F. VAN SAS, Talen van het vaderland, Amsterdam, 1996, p. 12.

<sup>(34)</sup> Cf. « Scenario's voor een onvoltooide revolutie », op. cit., p. 633.

<sup>(35)</sup> Daendels pensait encore dans les termes des patriotes des années 1780 et rêvait de rendre à sa patrie sa gloire ancienne et d'enflammer l'esprit national. Mais, durant la période batave, c'était l'exception qui confirme la règle. Cf. « Caesar, Brutus, Cincinnatus... », op. cit.

Les divisions partisanes entre Bataves ou entre Bataves et orangistes perdirent leur sens, si bien que l'on peut parler - dans la terminologie de l'époque - d'une « nationalisation » de la révolution. La nation n'était plus vécue dans la sphère publique mais dans la sphère privée ou dans les sociétés, qui souvent se présentaient du reste comme de grands salons. Les sources de ce sentiment patriotique - ainsi qu'on le nommait à l'époque sont d'une tout autre nature que celui qui précédait. Il s'exprime avant tout dans les textes littéraires et dans les arts plastiques. Il s'agit donc de la formation de la patrie en tant que communauté imaginaire (B. Anderson). Société sentimentale, où, dans les années 1800-1813, s'élaborera un vaste répertoire d'images et de métaphores, inspiré dans le même temps par l'amour de la patrie supra-politique des années 1770. « La Patrie », parue en 1798 dans le Weekblad voor kinderen - destiné à des enfants entre six et douze ans, mais aussi aux enfants de tous âges - reprenait le modèle harmonieux des Lumières (36). Une vignette ornée de la Vierge néerlandaise, dotée de la pique, du chapeau, du faisceau et de la corne d'abondance figurait la patrie. Des enfants joyeux symbolisaient l'agriculture, la marine, les arts et les sciences. Rien ne laissait soupçonner une société en déclin. Et tout, au contraire, indiquait la source de ses richesses et de sa prospérité présentes. La réponse était simple : cela était dû à l'ingéniosité, au courage, à la diligence et à la vertu des ancêtres, dont la jeunesse devait suivre les traces.

À l'amour de la patrie étaient imputées les grandes actions des Néerlandais, qui avaient asséché les marais et les étangs; transformé les sombres forêts en fertiles champs de blé, vergers et prairies. Les vaches néerlandaises étaient décrites comme « les plus belles d'Europe et les plus fécondes ». Le message était clair et pas très surprenant : la patrie des Néerlandais était si spéciale parce qu'ils l'avaient créée de leurs propres mains et qu'ils l'avaient sans cesse entretenue et protégée.

Dans les années 1800, tous ne partageaient pas ces lieux communs. L'image de la patrie était fluctuante et complexe. Nombreux étaient ceux - et parmi eux les poètes - qui chantaient la patrie en termes de grandeur perdue et de décadence à venir. Les Bataves qui avaient conquis leur territoire sur la mer risquaient de le voir disparaître dans les eaux. M. C. van Hall proposait en 1805 une variante à cette métaphore de la décadence et figurait la patrie sous la forme d'un bois : le Bois haguenois, un lieu de mémoire où avaient été vécus de grandes actions et de grands moments historiques, mais qui, désormais, usé et vermoulu par les attaques du temps, était sur le point de rendre l'âme. Cette pensée sûr la décadence était pour le moins paradoxale. Le déclin, qui dans les années 1760 et 1770, avait été utilisé à tort et à travers en tant qu'argument rhétorique, en vue du redressement national, était

désormais pris au pied de la lettre. En même temps, ces sentiments stimulaient la prise de conscience d'une identité culturelle, d'une spécificité qui naît justement dans les temps d'oppression. Cette fonction de l'histoire et de la culture néerlandaise est formulée explicitement dans une variante au discours professé par Rousseau : comment un peuple peut-il conserver sa nationalité dans les temps d'oppression et de dépendance (37) ?

Le concept de patrie acquit par là une nouvelle connotation au cours des années 1800-1813. La coloration éclairée, un peu simpliste, des années 1760-1770 prit une dimense plus sensible - voire romantique. La *Gefuhls-gemeinschaft* connotait désormais la *community of suffering* et *la communauté de rêve*. Cette mutation profonde du sentiment patriotique des années 1800-1813 est d'une importance essentielle pour le développement à venir de la conscience nationale (et sa terminologie). Nombre de clichés dix-neuviémistes sont nés dans ces années-là. La langue hollandaise, véhicule de ces lieux communs, devint elle-même objet de culte en tant qu'héritage culturel. La patrie et la langue maternelle se fondirent en une entité à deux têtes, comme en témoigne le poète Adam Simons : ma mère, écrit-il, « me donna Vondel... et me parla de la chère patrie » (38).

Ce qui caractérise ce nouvel usage de « patrie », c'est que le concept est désormais introverti et qu'il s'adresse à la sphère privée. L'attention se fixe sur l'aspect bourgeois des Bataves et sur le foyer, pierre angulaire de la société, avec une estime particulière pour la place et le rôle de la femme. L'accent se déplace donc d'un monde masculin de guerre et de politique vers le monde féminin où se confondent harmonieusement sentiment patriotique et bonheur familial. Le poète de Groningue, Hajo Spandaw, chante ainsi sur bien des tons les « plaisirs tranquilles du bonheur domestique » et devient un des principaux inspirateurs du syndrome dix-neuviémiste de *Yhuiselijkheid* - à savoir le goût de la famille et des plaisirs domestiques. Dans un de ses poèmes de 1807, il célèbre ouvertement les femmes. C'est dire que la patrie survécut aux années difficiles de 1800-1813 avant tout comme une « matrie » (39).

Ces patriotes éclairés étaient malgré tout et encore des citoyens du monde. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, ils s'étaient émancipés et en demeuraient conscients après-coup. Que la tension entre ce cosmopolitisme et le sentiment patriotique né des péripéties de la révolution soit ressentie en tant que telle, était peut-être plus une affaire de choix personnel que de philosophie et de théorie. Cosmopolitisme et idée de nationalité avaient coha-

<sup>(37)</sup> M. C. VAN HALL, « Het Haagsche bos, aan J.F. Helmers», *Gedichten,* Amsterdam, 1818, pp. 1-7. Voir aussi VAN SAS, *Taïen voor het vaderland, op. cit.*, p. 15.

<sup>(38)</sup> A. SIMONS, « Mijne kindsheid », Gedichten, Amsterdam, 1805, p. 87.

<sup>(39)</sup> H. A. SPANDAW, Gedichten en redevoeringen, Amsterdam, 1803, p. 106 et De vrouwen, Groningen/Amsterdam, 1807. Sur ce sujet, E. KROL, De smaak der natte. Opvattingen over huiselijkheid in de Noord-Nederlandse poëzie van 1800 tot 1840, Hilversum, 1997.

bité au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle sans être ressentis comme incompatibles: tout homme n'était pas seulement un citoyen du monde, mais aussi de son lieu de naissance ou de son domicile. Pourtant, un glissement progressif se fit jour du point de vue affectif entre la citoyenneté universelle et l'amour de la patrie. Bien que celui-ci fût secondaire en théorie, dans la pratique, il prit la première place, à mesure que les circonstances politiques se détérioraient ou qu'augmentait le malaise économique. Les cosmopolites notoires se déclaraient alors franchement pour la patrie. Cette conscience nationale, de plus en plus pressante, voire de plus en plus contraignante, est caractéristique des années 1800-1813. Le cadre politique de l'État unitaire était alors empli de valeurs culturelles (et historiques). Quand, avec l'incorporation à l'Empire français de 1810, disparut le cadre politique, l'identité culturelle était assez forte pour supporter et surmonter la perte de souveraineté.

En 1814-1815, Willem Anthonie Ockerse reprit la plume et publia quatre *Napoleontische redevoeringen*, où il analyse le phénomène Napoléon et l'effet qu'il eut sur les Pays-Bas. Il se plaint en particulier des tendances uniformisatrices du régime et de ce que «tout devait adopter les formes françaises, si contraires à nos mœurs et intérêts. Toute trace de notre existence en tant que peuple devait être anéantie et ce qui demeurait de notre caractère néerlandais devait être gommé » (40). Pour Ockerse, la libération de 1813 était une double régénération. Le tyran et sa domination avaient disparu, mais aussi « les vieilles difformités » qui avaient mené à la révolution. 1813 était tout à la fois l'achèvement de la révolution et un nouveau commencement. Et, dans ce cadre, Ockerse concédait que l'unité et l'indivisibilité était « le plus beau cadeau de la Révolution française à ce pays » (41).

Avec 1813 revenait la concorde, tant en Europe qu'aux Pays-Bas. Or, la concorde était la véritable philosophie politique du siècle, la plus belle leçon de morale apprise au milieu des malheurs. La discorde était un monstre. En 1813, tout avait été oublié et pardonné. Ockerse partageait cette profession de foi. Il jetait « un voile sur tout ce que les temps passés nous montrent comme les véritables causes de tant de malheurs » et il signalait que c'était grâce, en somme, au «monstre» Napoléon que les vieilles rancunes s'étaient évanouies. Sa tyrannie en effet « a réveillé dans nos cœurs un sentiment noble, la véritable fraternité, le saint amour de la patrie ». Ockerse achevait ses discours napoléoniens par une évocation du caractère national des Néerlandais : « Où est le Peuple, qui réunisse en lui tant de belles qualités, qui ait conservé tant de mœurs de ses ancêtres, développé plus de caractère et de nationalité, de sentiment moral, qui ait plus fait pour sa propre

<sup>(40)</sup> W. A. OCKERSE, Napoleontische redevoeringen. Eerste Tweetal, Amsterdam, 1814, p. 44.

<sup>(41)</sup> W. A. OCKERSE, Napoleontische redevoeringe. Tweede tweetal, Amsterdam, 1815, p. 81, p. 128.

conservation et pour la belle cause de l'humanité ? » Grâce donc au calvaire de l'incorporation à la France, le meilleur du caractère national avait resurgi. Depuis la libération de 1813, la nature et l'énergie propres au peuple néerlandais étaient ressuscitées, ainsi que le prouvait le rejet des « influences françaises et de toutes les mœurs étrangères ». L'espoir naissait d'une « entière régénération [...] de la nation néerlandaise » (42). Ainsi fut atteint en 1813 un nouvel équilibre dans la thématisation du concept de patrie.

#### Pour conclure

Depuis les débuts de la néerlandisation des Lumières de la mi-XVIII<sup>e</sup> siècle, le concept de patrie a vécu une conjoncture évidente : suprapolitique mais peut-être encore plus crypto-politique dans les années 1760-1770, très politisé à l'époque des patriotes, rhétorique et ritualisé dans les années de la révolution batave, pour acquérir vers 1800 la connotation d'amour de la patrie, qui, bien que déterminé culturellement, jouait une fonction politique indéniable en ce sens qu'il permit aux Bataves d'assumer pleinement leur identité nationale durant la période française. Des notions éclairées tel l'idéal de citoyen du monde avaient difficilement traversé les années révolutionnaires. Bien qu'il se perpétue sous une forme feutrée, cet idéal des Lumières céda le pas devant une pensée formulée en termes de nationalité. La distinction entre national et étranger - inhérente du reste à la théorie des caractères nationaux - acquit une importance nouvelle. Dès 1795, quand les Français entrèrent aux Pays-Bas en tant que libérateurs pour faciliter la réforme de l'État et de la société, les radicaux bataves soulignèrent la spécificité néerlandaise pour freiner les ingérences françaises. Dans les circonstances politiques de 1800 qui allaient en empirant, la conscience identitaire s'accrut. Ce fut la principale consolation qu'aient eue les Néerlandais. La frontière entre national et étranger s'accentua et la spécificité nationale fut surestimée de sorte à devenir une supériorité morale, en prélude à l'éloge de la petitesse qui constituerait au cours du XIXe siècle et tout au long du XXe siècle un trait tout à fait typique de l'identité néerlandaise.

Dans ces décennies, les Pays-Bas vécurent une conjoncture de politisation et de dépolitisation, où le concept de patrie demeura une constante tout à fait originale : credo partisan et incitatif dans les années 1780 ; base de la fraternisation nationale (avec refus des factions) après 1800. Ces glissements conceptuels étaient en partie dus aux changements dans la politique intérieure et internationale, tant du point de vue politique que socio-économique. Mais le concept avait sa dynamique propre, qui était plus qu'une réaction à de tels changements. Dans ce contexte, il jouait aussi un rôle co-déterminant, voire, à certains moments, constitutif.

(traduction du néerlandais : A. Jourdan) N. C. F. VAN SAS Université d'Amsterdam Faculté des Sciences humaines Spuistraat 134 N. L. - 1012 VB Amsterdam